

Dyscalos contre Bêtisot

Les cons osent tout ; c'est à ça qu'on les reconnaît

Michel Audiard in *les Tontons flingueurs*

*Tous ceux qui s'acquittent des devoirs de la reconnaissance
ne peuvent pour cela se flatter d'être reconnaissants*

La Rochefoucauld cité in *l'AP* n°480, p. 3

Bêtisot le Grand, intronisé par Dyscalos lui-même au rang de secrétaire général de « la SNET », a montré depuis le jour de sa fulgurante ascension au firmament des Chefs, toute la reconnaissance qu'il devait à son demiurge. D'abord, il lui a fauché ses meilleures idées, la première étant de faire de « la SNET » un syndicat généraliste, ou attrape-tout, qui sous prétexte d'étendre son égide non seulement sur la tête des PLP mais aussi sur celles des certifiés et des agrégés, ne défend ni les uns ni les autres. La seconde devait transformer la Grande Maison, notoire pourfendeuse de l'apprentissage, en interlocutrice privilégiée des Régions toutes acquises, elles, à ce même apprentissage ... Puis, muni de ce viatique de trahison syndicale, le nouveau Télémaque-Bêtisot a vidé son Mentor-Dyscalos. Il le fit avec une application que seuls les monomaniaques mettent à réaliser une de leurs marottes obsessionnelles.

D'abord, il fit monter dans la charrette qui le débarrassait de quelques secrétaires nationaux ou académiques trop critiques à son goût, Jimmy Ladoublure que Dyscalos avait réintroduit dans la Grande Maison pour y être son commissaire politique. Ce Jimmy Ladoublure, très amateur de dames comme Dyscalos et Bêtisot eux-mêmes, mais ce dernier avec peu de succès, avait pris son rôle si au sérieux qu'il en venait à se prendre pour Saint-Just en personne. Il brandissait sans cesse l'image de la lame sanglante de la guillotine syndicale (c'est-à-dire le « vidage » et, avec lui, *ipso facto*, la fin des décharges et des émoluments afférents) qu'il allait, demain ou après demain, abattre sur la tête de ses congénères du National. Aussi ceux-ci furent-ils bien aises de le voir partir à l'abattoir. Une ambulance serait venue le chercher pour l'emmener à Sainte-Anne qu'ils en auraient été tout aussi contents.

Donc *exit* Ladoublure.

Mais, depuis son refuge de Chasse-en-Rond, département de l'Hun, Dyscalos débloquent vengeresquement et fulminait anathème sur anathème contre son successeur Bêtisot. De guerre lasse, lors du Conseil de « la SNET » qui se tint à La Bourboule en l'an de grâce 2006, le nouvel Auguste de la Grande Maison, mettant à profit l'absence de Dyscalos, le raya de fait des listes de la tendance majoritaire, la fameuse ALTEREGO, en en faisant un simple délégué suppléant.

Fourbissant derechef ses armes en prévision du Congrès de l'année suivante (Bien sûr, 2007 ! Quelle question !), Dyscalos se fit élire dans la délégation que son académie devait envoyer à ce Congrès. Bêtisot se contenta d'omettre de lui faire parvenir la convocation réglementaire. Dyscalos se pointa cependant à l'ouverture du Congrès de LA LECHERE, flanqué d'un huissier qui constata qu'il n'était pas là ! Ces choses là sont possibles dans le dédale des procédures judiciaires. D'ailleurs, Dyscalos, qui n'est jamais à court d'idées ... des autres, refaisait simplement le coup qu'Arsa lui avait fait en mai 2005 pour faire invalider le Congrès fédéral bidon qu'il avait organisé afin de lui piquer son syndicat !

De retour au National, Bêtisot chargea le Grand Blond avec les baskets de réunir la commission des conflits. Celle-ci fit comparaître Dyscalos et lui annonça qu'elle demanderait au prochain Bureau National son exclusion temporaire de « la SNET ». Quand ce Bureau fut réuni, Bêtisot prononça une harangue césarienne qui en gros disait qu'effectivement l'exclusion s'imposait mais qu'en toute logique, la feuille de route de « la SNET » exigeait qu'elle soit défffinnitiffffe !

C'est à cela que Bêtisot méritera que son nom soit inscrit dans le Livre des Records, comme celui du Premier Secrétaire Général d'une Organisation Syndicale à avoir radié à vie de cette Organisation son prédécesseur, *in saecula saeculorum, Amen !*

Dyscalos, ne l'entendant pas de cette oreille, s'est pourvu en justice. Liant habilement les deux affaires, celle de sa non convocation au Congrès et celle de son exclusion, il demande au TGI de Paris d'invalider les décisions de « la SNET » et de Bêtisot et de lui obtenir une forte indemnité compensatrice.

Car c'est l'argent qui mène Dyscalos, tout comme sa *libido* et son *ego* avide de pouvoir. Peut-il pardonner à son successeur, bête comme son nom, d'avoir été en capacité de mettre dans sa poche deux à trois fois plus d'argent détourné des cotisations des adhérents de « la SNET » que lui-même ne le fit en son temps ? Battu sur le terrain du lucre par une larve comme Bêtisot, il entend se dédommager avec l'appui des tribunaux. Mais son avocat n'invoquera pas ces raisons devant le juge. Et si Dyscalos gagne contre Bêtisot, ce qui est possible sinon probable, l'institution judiciaire, subrepticement manipulée (à l'insu de son plein gré), montrera une fois de plus que le droit détaché des réalités sociales les plus corruptrices n'a plus rien à voir avec la Justice.